

## **Règlement d'artillerie de côte**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte : titre I, description sommaire des objectifs de guerre des batteries de côte. Approuvée par le Ministre de la guerre le 26 juillet 1907 . Troisième partie, Description et mise en oeuvre de l'organisation défensive du littoral. Exercices du temps de paix

Auteur(s) : France Ministère de la guerre (1791-1936)

Adresse bibliographique : Paris : Imp. nationale, 1907

Description matérielle : 1 vol. (50 p.) ; 19 cm

Sujet - Nom commun : Artillerie